

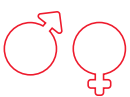
sont égaux en droits et en devoirs.*

VOIR plus LOIN

Les femmes et les hommes

www.mega.public.lu

*Constitution du Grand-Duché de Luxembourg, Art. 11.



RÉALISONS ENSEMBLE L'ÉGALITÉ
DES FEMMES ET DES HOMMES !



MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ
DES CHANCES